

STRATEGIE ACTIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°18-2005 du 3 octobre 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **15,763 dinars**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **31 mai 2021**.

Le reliquat provenant des arrondis soit 0,861 dinar sera affecté au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une durée de trois années qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023, les mandats des administrateurs suivants:

- TUNISIE VALEURS
- ASSURANCES COMAR
- SMART ASSET MANAGEMENT.
- Monsieur Slaheddine LARGUECHE

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité